Traversée du Pilat

Rhône

Colombier (P Arnaud)

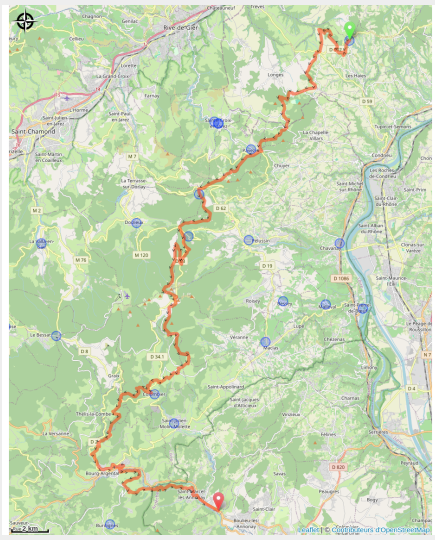

La traversée VTT du Parc permet de relier la Grande Traversée du Rhône depuis La Croix Régis (commune des Haies 69) à la Grande Traversée de l'Ardèche à Boulieu Les annonay (07). Cette traversée emprunte de nombreuses portions de circuits VTT balisés du Parc du Pilat, mais elle ne bénéficie pas d'un balisage ni d'une labellisation de Grande Traversée. Privilégier cette traversée par jours de mauvais temps et si l'enneigement perdure sur les hauteurs.

Cette randonnée vous est proposée par le Parc Naturel Régional du Pilat.

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 7 h

Longueur : 63.3 km

Dénivelé positif : 2170 m

Difficulté : Niveau rouge - Difficile

Type : Traversée

Itinéraire

Départ : Les Haies - Croix Régis
Arrivée : Boulieu-les-Annonay - Route des Seux
Communes : 1. Les Haies
2. Échalas
3. Longes
4. La Chapelle-Villars
5. Pavezin
6. Chuyer
7. Pélussin
8. Doizieux
9. Véranne
10. Colombier
11. Saint-Appolinard
12. Graix
13. Thélis-la-Combe
14. Bourg-Argental
15. Burdignes
16. Saint-Marcel-lès-Annonay

Profil altimétrique

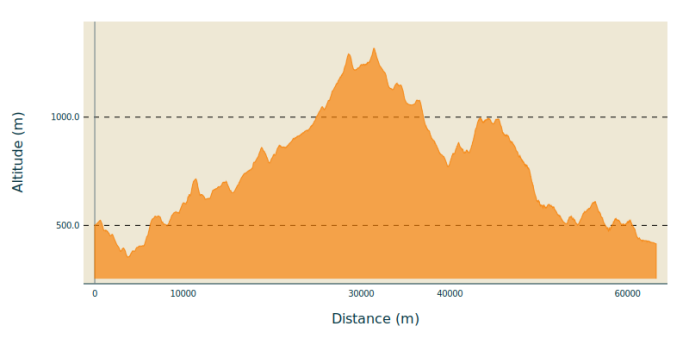

Altitude min 353 m Altitude max 1318 m

Variante possible par les Crêts (D+ : 500m), recommandée par beau temps. Voir la fiche "Traversée du Pilat (variante).

Depuis la Croix-Régis, suivre le VTT n°20 en direction de la Madonne jusqu’au Pillon. Laisser le VTT n°20 qui part à droite pour Couper la D59 et emprunter la route montante en face en direction de la Grosse Grange, juste avant la ferme partir sur votre droite. Suivre le VTT n°18 jusqu’au Col de Chassenoud.
Au Col prendre la D28 par la droite dans le hameau suivre le balisage du VTT n°19 jusqu’au Col de Grenouze.
Suivre la D78 pendant 50m et avant la sortie du virage, monter à gauche sur la piste en terre, suivre alors le balisage du VTT n° 13 qui vous emmène au Col De Pavezin.
Prendre alors le VTT n°14 en direction de Grange Rouet. le poursuivre jusqu’à arriver à la D 62, juste en dessous de la route prendre le VTT 10 qui monte par la droite au Col de La Croix de Montvieux. S'engager à gauche pour prendre la piste forestière en direction du Collet de Doizieux à l'entrée du Chatelard.
1 km avant le collet garder la piste à plat (le VTT 10 plonge à gauche).
A la route, descendre légèrement la D63 pour partir de suite à droite sur la piste qui vous remonte sur le parking du Parc Accrobranche et de la chapelle de la Madeleine.
Descendre la piste à gauche et prendre à droite avant la chapelle la piste montante , prendre la 1er intersection à droite qui vous remonte sur la D63, l'emprunter quelques mètres et la quitter par la droite par la piste qui vous fait reprendre de l’altitude en suivant le balisage marron et blanc jusqu’au carrefour La Trève du Loup.
Prendre la petite sente à plat légèrement à droite qui contourne l’ Œillon par en dessous avant de remonter sur le Collet de l’Œillon.

Emprunter le VTT n° 6 qui descend sur le Col de l’Œillon, St Sabin, Buet avant

d’arriver à Colombier.
Au dessus du village suivre le VTT 3, remonter sur la Rotie puis la piste forestière qui revient sur D 8, dépasser le Puits de Lusinas, la Ciove et la Celle pour rejoindre le VTT n°2 au Mas.
Traverser Bourg-Argental par les quartiers hauts pour rejoindre le camping à l’entrée du Bourg. Attention, le retour au camping depuis le rond point se fait par la route 1082. La passerelle a été arrachée par les intempéries du 17 octobre 2024
Emprunter le balisage du VTT n° 4 en direction de Vernas, Dovezet jusqu’à St Marcel-Les-Annonay.
En bas du village juste au niveau de la D 82 prendre la Via Fluvia (vélo route voie verte) par la droite, passer la zone artisanal. La quitter pour la 1er petite route à droite en direction de la scierie.
Vous êtes sur le tracé de la Grande traversée de l’Ardèche au départ d’Annonay.

⚠ Attention, route à forte circulation, restez prudent.

Sur votre route...

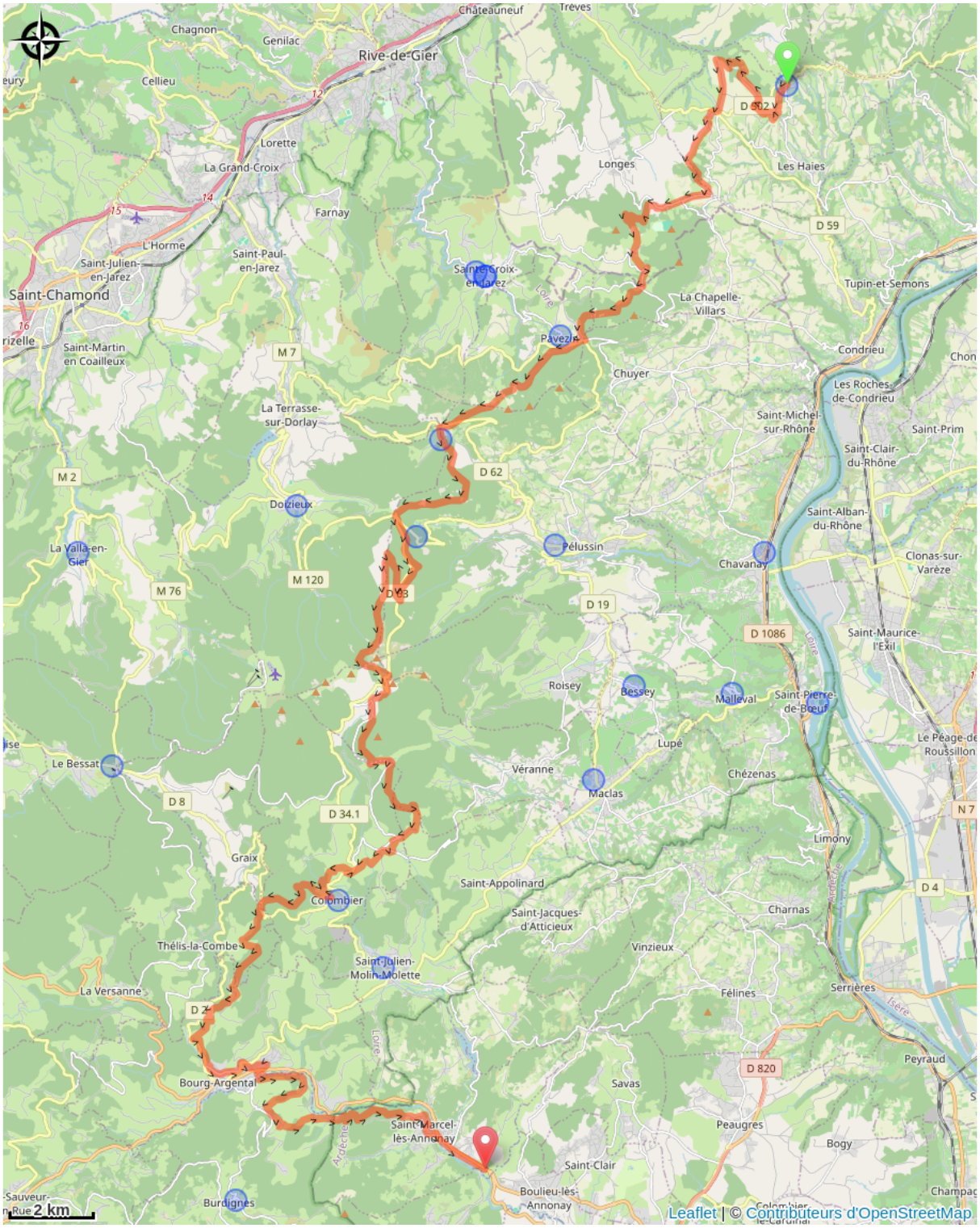

Toutes les informations pratiques

⚠ Recommandations

Chacun est responsable de sa sécurité. Par conséquent, les randonnées se font sous votre propre responsabilité.

- Empruntez les chemins balisés pour votre sécurité et respectez le sens des itinéraires. Pas de pratique hors piste y compris pour couper un virage
- Ne surestimez pas vos capacités et restez maître de votre vitesse
- Soyez prudent et courtois lors de dépassements ou croisements de randonneurs car le piéton est prioritaire
- Contrôlez l’état de votre VTT et prévoyez ravitaillement et accessoires de réparation
- Si vous partez seul, laissez votre itinéraire à votre entourage
- Le port du casque est fortement recommandé
- Respectez les propriétés privées et les zones de cultures
- Attention aux engins agricoles et forestiers
- Refermez les barrières
- **Pour les secours, composer le 18 ou le 112.**

Prudence, sur cet itinéraire, vous croiserez des chiens de protection de troupeaux. Restez calme et gardez vos distances. https://www.parc-naturel-pilat.fr/comprendre-le-territoire/territoire-vivant/tous-responsables/

Comment venir ?

Transports

Bus Région L17 :https://www.laregionvoustransporte.fr/lignes/l17-annonay-saint-etienne

Bus Région L41 : https://www.laregionvoustransporte.fr/lignes/l41-pelussin-maclas-annonay

Source

Parc naturel régional du Pilat

https://pilat-rando.fr